

ENQUÊTES DOMMAGES

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

En complément de campagnes de terrain dédiées visant à relever les dommages causés par l'inondation, il peut être opportun de solliciter les collectivités (y compris les communes directement) pour compiler des informations sur les dommages causés à l'échelle de la commune.

Lancée quelques jours après une inondation, une enquête peut permettre de récupérer des informations et des photographies qui auraient été récupérées spontanément par les acteurs locaux, ou de susciter un bref travail de terrain sur le territoire communal (les secteurs inondés étant alors généralement bien identifiés).

2. RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

En reprenant le référentiel de données utilisé pour les relevés de dommages détaillés (campagne terrain dédiée), il est proposé de renseigner, pour chaque commune, le tableau suivant :

Commune :

Sous-ensemble de la commune :

Date de l'événement d'inondation :

Catégorie d'enjeu		Dénombrement			Endommagement	
Libellé	Exemple	Nombre ou estimation*	Linéaire (m), le cas échéant	Surface (m²), le cas échéant	sévérité** majoritaire	sévérité** maximum
habitation	maison, immeuble...					
activité économique	entreprise, boutique, usine...					
agriculture	champ, étable...					
gestion de crise	caserne, commissariat...					
administration	mairie, préfecture...					
éducation	école, collège...					
santé	hôpital, maison de santé, EHPAD...					
loisirs	sport, culture, parc...					
tourisme	camping, hôtel, base nautique...					
réseau routier structurant	autoroute, RN, Rd structurantes...					
réseau routier secondaire	Rd secondaires, VC, chemins					
transport	parking, gare...					
ouvrages	pont, déversoir, digue...					
réseau aérien	électricité, téléphone...					
réseau enterré	eau, gaz...					
meublier urbain	banc, clôture, jardin...					
terrain naturel	berges, végétation...					
personne						
animal						
véhicules	voiture, moto, camion...					
autre						

*estimation

quelques unités

de l'ordre de la dizaine

plusieurs dizaines

de l'ordre de la centaine

plusieurs centaines

indéterminé

**sévérité

1 : pas de perte de fonction, nettoyage

2 : perte de fonction temporaire, réparation simple

3 : perte de fonction prolongée, réparation conséquente

4 : perte de fonction totale, destruction, reconstruction nécessaire

indéterminé

Remarques :

- *le niveau de précision géographique attendu reste communal dans le pire des cas, si possible ventilé par quartier/lieu-dit/hameau au sein de la commune (en faisant un tableau différent pour chaque secteur) ;*
- *le niveau d'endommagement est globalisé pour chaque type d'enjeu, en renseignant le niveau majoritairement constaté (et/ou le niveau maximum constaté).*

Pour davantage de précisions sur la signification des différents champs, se référer au mode opératoire « relevé de dommages » .

3. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS

Les dommages recensés via enquête seront capitalisés par la DREAL, dans un premier temps dans une base de données locales (en attendant une base de données nationale). Les enjeux ne seront pas géolocalisés individuellement, mais seront rattachés au tronçon de cours d'eau BNBV (ou à défaut à la commune).